



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 112315

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la situation financière des retraités modestes et qui ont beaucoup de peine à faire face aux dépenses en matière de santé. Ils souhaiteraient au moins pouvoir déduire de leur revenu imposable les cotisations d'assurance complémentaire maladie. Il lui demande si une déduction peut être envisageable et dans quelles limites.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112315

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6726

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)